



Et si le Livre vert était inclusif?

CONTRIBUTION DE LA FÉDÉRATION DES HARMONIES ET DES
ORCHESTRES SYMPHONIQUES DU QUÉBEC
À L'ÉLABORATION DU LIVRE VERT

« LE GOÛT ET LE PLAISIR DE BOUGER : VERS UNE POLITIQUE
NATIONALE DU SPORT, DU LOISIR ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE »

Montréal
Août 2013

Table des matières

Notre organisme	3
• Notre mission	
• Nos événements	
Notre réaction	4
Les réactions de nos membres et de nos partenaires	5
Notre vision des enjeux.....	13
• L'accessibilité	
• La qualité des expériences	
• La valorisation	
• La concertation	
Notre proposition.....	15
• Et si le Livre vert s'ouvrait aux activités culturelles?	
• Et si le Livre vert était inclusif?	

Notre organisme

La Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec est un organisme national de loisir reconnu et soutenu par le Ministère de la Culture et des Communications du Québec en tant que partenaire culturel majeur, en raison de son rôle et de son expertise au plan du développement, de la prise en charge et de l'accessibilité de la pratique musicale amateur.

Fondée en 1928, la Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec (FHOSQ) regroupe aujourd'hui plus de 10 000 musiciens de tous âges au sein de 350 harmonies, orchestres et stage bands provenant de toutes les régions du Québec.

La FHOSQ est l'association qui représente le plus grand nombre de musiciens au Québec.

Notre mission:

- **Contribuer au développement et à l'amélioration des harmonies et des orchestres symphoniques en tant que loisir éducatif et culturel**
- **Permettre une plus grande accessibilité de l'activité musicale aux Québécois et aux Québécoises dans le but de favoriser une meilleure connaissance et un goût accru pour la musique**

Nos événements

Concours Solistes et petits ensembles de la FHOSQ

Le Concours Solistes et petits ensembles de la FHOSQ réunit à Victoriaville près de 2 000 jeunes musiciens provenant de toutes les régions du Québec. On y trouve des solistes, des ensembles de musique de chambre et des combos et maintenant, des ensembles vocaux. Maintenant à sa quatorzième édition, le Concours est un rendez-vous annuel incontournable pour des jeunes qui se retrouvent, qui s'amuse et qui échangent sur leur passion qu'est la musique.

Le Concours est une compétition provinciale devant juges se déroulant simultanément dans plus de 12 salles d'audition. Les meilleures interprétations dans les nombreuses catégories se partagent plus de 27 000\$ en bourses de perfectionnement musical. De plus, tous les participants reçoivent une évaluation écrite par des experts.

Le Concours est aussi une grande fête pour les amateurs de musique de tout âge qui assistent aux nombreuses activités présentées comme les spectacles, les récitals, les classes de maître, les *jam sessions* et les rencontres!

Festival des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec

Depuis 1929, la FHOSQ organise ce qui est reconnu pour être le plus grand festival musical au Canada! Plus de 10 000 musiciens se rassemblent à chaque année sur le site de l'Université de Sherbrooke pour participer aux compétitions musicales. On y retrouve plus de 300 formations variées : harmonies juniors, harmonies seniors, orchestres symphoniques, ensembles à cordes, stage bands, drumlines et maintenant, ensembles vocaux. De plus, ces ensembles peuvent participer également à d'excitantes compétitions de lecture à vue!

Des spectacles de grande qualité y sont présentés et les participants peuvent visiter un salon des exposants. Une formidable programmation parallèle est présentée : le OFF Festival, qui débute ses activités quelques semaines avant le Festival, permet d'élargir les prestations offertes et la visibilité de cet événement presque centenaire.

Notre réaction

Le monde du loisir se préparait à un rendez-vous historique : une politique claire et inclusive du LOISIR, du sport et de l'activité physique. Le gouvernement a répondu en lançant un défi à la population québécoise : qu'elle soit, dans dix ans, parmi les nations les plus en forme du monde...

En compagnie de son adjoint parlementaire, M. Sylvain Pagé, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M^{me} Marie Malavoy, a présenté, le 10 juin 2013, le livre vert ayant pour titre *Le goût et le plaisir de bouger : vers une politique nationale du sport, du loisir et de l'activité physique*.

La FHOSQ exprime son incompréhension et son malaise envers les énoncés du Livre vert du sport, du loisir et de l'activité physique et sollicite la mobilisation de ses membres

Malgré les démarches du Conseil québécois du loisir, malgré les apparences d'ouverture du MELS et les promesses d'inclusion du loisir dans son entier au cours des discussions préalables, le Livre Vert rate un rendez-vous historique d'une Politique inclusive du Loisir et du sport en ne traitant que d'activité physique, selon la FHOSQ.

Incompréhension

Il nous est difficile de concevoir que les décideurs et les concepteurs du document, disposant de connaissances, d'études et d'une compréhension globale du domaine du loisir, ne peuvent comprendre? concevoir? admettre? que TOUTES les formes de loisirs, de sports et/ou d'activités physiques peuvent permettre à TOUS les citoyens d'être ACTIFS dans leur milieu de vie!

Malaise

Nous avons l'impression de lire un manifeste qui tend à diriger toutes les actions des citoyens vers l'activité physique exclusivement. On évacue la notion de libre choix de ses activités de loisir, on ne reconnaît plus la valeur de l'engagement bénévole dans des activités autres que *physiquement actives* et on force les écoles à revoir des choix artistiques, scientifiques ou autres projets particuliers en intégrant mur-à-mur l'activité physique dans le cursus pédagogique?! On ne reconnaît pas les notions bénéfiques de la pratique de la musique ou d'un art dans le développement global des individus.

Est-ce que nous devons inviter nos ensembles scolaires membres à affirmer haut et fort? :

MON sport d'équipe, c'est la musique d'ensemble!

Et est-ce que nous devons inviter nos ensembles seniors membres à affirmer haut et fort? :

Actif en loisir, actif dans MON loisir!

Soyons fiers du LOISIR que nous pratiquons! Parce que le loisir, c'est la santé. Le loisir, c'est la VIE!

Les réactions de nos membres et de nos partenaires

Madame Colette Girouard

Responsable des programmes de l'école préparatoire de musique de l'UQAM

C'est avec grand intérêt que nous avons pris connaissance du Livre vert intitulé « Le goût et le plaisir de bouger. » Il va sans dire que nous souscrivons tout à fait aux objectifs généraux soulevés par cette réflexion qui vise à améliorer la qualité de vie de la population québécoise par la pratique des activités sportives et récréatives en mode « actif ».

Cependant, nous sommes étonnés que le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ne prenne pas en compte un aspect essentiel du développement de la personne.

«L'action gouvernementale se fonde sur les nombreux effets bénéfiques des activités physiques, récréatives et sportives sur les personnes, les collectivités et la société dans son ensemble. Sur le plan individuel, les effets bénéfiques les plus immédiatement perceptibles de ces activités sont ceux qui sont inhérents au plaisir, à la satisfaction et à la réalisation de soi. Simultanément l'amélioration et le maintien de la santé physique, du bien-être psychologique et de la santé mentale sont des résultats tangibles qui, à court et long terme, contribuent grandement à la qualité de vie des personnes, de leur entourage et de leur communauté.»

(Livre vert 1.1 Les fondements de l'action gouvernementale)

Nous tenons ici à faire remarquer qu'il serait possible de faire le même constat en se basant sur la pratique régulière de la musique, ou d'une autre activité artistique. Les travaux affluent depuis quelques années, qui prouvent les bienfaits de la pratique de la musique en général et plus particulièrement de l'apprentissage d'un instrument sur : « le développement psychomoteur, la socialisation, le développement des habiletés cognitives, la persévérance et la réussite scolaire des jeunes, le dépassement de soi, le maintien d'une vie active...etc » (ibidem)

Dans ce sens, de nombreux organismes oeuvrant dans le milieu de l'éducation et du loisir musical contribuent depuis toujours et de façon constante, à faire en sorte que l'art et la pratique d'un loisir culturel fasse partie du mieux être de notre société. En sont témoins les organismes tels :

- *la FHOSQ (Fédération des harmonies et orchestre symphoniques du Québec);*
- *la FAMEQ (Fédération des associations de musiciens éducateurs du Québec);*
- *les orchestres symphoniques régionaux;*
- *les orchestres symphoniques de jeunes;*
- *les projets de concentration et arts-études en musique offerts dans les écoles tant publiques que privées;*
- *les organismes d'enseignement de la musique en privé et leurs nombreux professeurs affiliés disséminés dans toutes les régions de la province;*
- *les programmes de musique classique, jazz et pop-jazz, des cégeps et universités, d'où sont issus, de plus en plus de musiciens professionnels qui font leur marque localement et sur la scène internationale;*
- *les nombreux concours et festivals de musique organisés dans toutes les régions et à tous les niveaux de performance.*

Toutes ces entités regroupent en leur sein des milliers de participants et de « fidèles » s'adonnant à la musique depuis leur plus jeune âge jusqu'à l'âge d'or....La majorité de ces organismes vivent, ou survivent selon le cas, grâce l'engagement sans faille des musiciens éducateurs, à un bénévolat constant de ceux-ci ainsi que des parents du milieu, à des campagnes de financement impliquant les élèves, à l'apport de Fondations mises sur pied et nourries par les mêmes intervenants, ainsi que par des « mécènes », qui, en région surtout, sont sollicités de toutes parts.

C'est pourquoi, il serait souhaitable à notre avis qu'un éventuel plan d'intervention dans le domaine de l'éducation et du loisir, se fasse en collaboration avec tous les intervenants concernés, incluant ceux

de la musique et des arts. Ainsi, il serait possible d'offrir aux québécois une éducation complète et des loisirs de qualité, sollicitant toutes les habiletés et toutes les possibilités de l'intelligence humaine.

En tant qu'organisme d'encadrement de la musique en privé, reconnu par votre ministère, l'École préparatoire de musique de l'UQAM, encadre, via une centaine de professeurs affiliés, la formation de quelque mille élèves qu'elle conduit pour certains, du niveau Débutant au niveau Collégial.

Notre organisme souhaiterait appuyer et collaborer à toute action visant à :

- bonifier les conditions de vie, de loisir et de culture de la société québécoise,
- assurer la reconnaissance d'objectifs communs aux intervenants des divers milieux et niveaux de formation, tant dans le secteur des sports que dans celui de la culture, et particulièrement dans celui de la musique,
- assurer un financement adéquat à chacun des secteurs d'activité, et ce à tous les niveaux,
- assurer un partage équitable du curriculum d'enseignement dans les écoles, en tenant compte d'une formation incluant les arts et la musique, et, de façon particulière pour la pratique musicale :
 - assurer et reconnaître la compétence des musiciens professionnels oeuvrant dans les écoles,
 - mettre en valeur les réussites et l'excellence des musiciens formés par notre système d'enseignement, tant sur le plan individuel que collectif, ce au même titre que l'élite sportive,
 - valoriser les bienfaits de la pratique musicale et ses liens avec les divers contenus apprentissages,
 - mieux structurer le milieu de l'enseignement musical dans son ensemble, secteur public et privé, en cohérence avec des objectifs précis et définis de manière mesurable.

Nous croyons à la mise en commun des forces et des compétences, des ressources et des aspirations, de chacun des secteurs de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Ainsi « avec une vision claire et partagée des rôles et des responsabilités des différents acteurs » (Livre vert Enjeu 4, Concertation) pourra s'élaborer une politique inclusive et efficace, touchant tous les domaines de formation.

Ce en quoi, nous vous offrons notre appui et notre entière collaboration en tout ce qui peut toucher nos compétences.

Espérant un suivi harmonieux à cette démarche constructive,

Colette Girouard
Responsable des programmes

Valérie Dallaire
Directrice

Monsieur Bernard Sénéchal
Directeur musical de l'Harmonie la Gaillarde de Normandin

Au nom des membres de l'Harmonie La Gaillarde de Normandin, je souhaite vous soumettre notre opinion sur l'importance que nous accordons à la pratique de la musique, aux répétitions de notre groupe ainsi qu'aux représentations publiques que nous offrons. Certes les tenants du sport qui eux, pour plusieurs n'ont probablement jamais fait de la musique, ne peuvent pas concevoir jusqu'à quel point l'activité musicale comme loisir est importante pour un très grand nombre de personnes et spécialement pour les membres de notre harmonie.

Depuis sa fondation en 1978, des centaines de personnes ont été membre de notre formation musicale. Certains sont présents aux répétitions depuis 35 ans dont notre président actuel qui a été maire de Normandin ainsi que le préfet de la MRC Maria Chapdelaine.

Pour nous, la pratique d'un instrument comme la trompette, la clarinette, le saxophone, le cor, le tuba, le trombone, la flûte, la percussion etc. demande de la part de l'exécutant un effort physique important non négligeable pendant l'exécution et la pratique des pièces musicales. En plus de l'effort physique que l'on doit fournir, notre concentration doit être constante, nous devons lire la partition, compter les temps des différentes valeurs de notes et de silences, respecter le tempo, travailler l'interprétation et le style de l'œuvre, respecter les nuances, suivre le chef d'orchestre, écouter tous les autres musiciens pour bien jouer avec eux, évaluer constamment son jeu à l'instrument dans le but de s'améliorer et de pouvoir interpréter des pièces musicales de niveaux supérieurs.

La pratique d'un instrument développe aussi la motricité fine (très importante dans de nombreux métiers comme la fabrication des ordinateurs, la chirurgie etc.) car l'exécution demande beaucoup de précision de la part du musicien pour ajuster ce qui est lu sur la partition et tous les mouvements que le corps doit fournir (mouvement respiratoire, mouvement des muscles faciaux, des muscles des bras et des mains, du dos et de l'ensemble du corps) en même temps, de façon instantanée, qu'il travaille avec son instrument et qu'il fait cela tout en écoutant ce qu'il joue et ce qu'exécute tous les musiciens autour de lui en suivant les directives du chef d'orchestre.

Ce loisir nous offre la possibilité de vivre une vie active, motivante tout en permettant d'accroître notre richesse culturelle personnelle et collective. Elle nous a permis de développer des amitiés durables avec des personnes qui ont un intérêt commun « LA MUSIQUE ». De plus, notre milieu, a pu bénéficier, au fil des ans, de l'apport culturel qu'un groupe d'harmonie, comme le nôtre, peut offrir par ses prestations ainsi que par la diversité des œuvres musicales de nos concerts ou spectacles (classiques, romantiques, contemporaines, populaires, jazz, rock, musique ethnique, musique de cinéma, québécoise et bien d'autres). Nous sommes en région éloignée et nous n'avons pas souvent la possibilité d'avoir chez-nous des artistes professionnels encore moins des formations comme l'Orchestre Symphonique de Québec ou de Montréal.

Pour nous la musique est un loisir sain et enrichissant et comme citoyen de la province de Québec nous considérons qu'elle doit faire partie, au même titre que toute autre forme de loisir, de votre projet. Le sport, à lui seul, ne peut combler tous les besoins d'une population comme la nôtre. On ne peut mettre de côté dans une politique concernant le loisir tout ce qui touche les arts et tous les autres types d'activités que les gens aiment faire en dehors des heures de travail pour se détendre et se changer les idées.

Pour nous la définition du mot loisir concerne une vaste gamme d'activités pour profiter de nos temps libres. Nous connaissons très bien les bienfaits reliés à l'activité physique mais si la population bouge moins qu'avant, il faut, avant tout, établir qu'elles sont les causes réelles de cette inactivité.

À notre point de vue, une consultation beaucoup plus élargie sur l'ensemble des loisirs auxquels s'adonnent les québécois et des bienfaits que cela leur apportent s'imposent avant de finaliser un tel dossier. Il n'y a pas que le sport qui apporte des bienfaits dans la vie. Encourager les gens à bouger, à faire un sport c'est bien mais nous ne voulons pas et ne souhaitons pas être exclus de façon définitive de la politique à venir car nous sommes fiers d'être des citoyens du Québec et nous sommes convaincus que notre loisir la « Musique » est bénéfique pour nous et pour tous les gens de notre entourage. Nous croyons que le développement global de notre société doit permettre aux gens de vivre heureux avec l'ensemble des choix d'activités qui leur donnent la possibilité de se réaliser comme individu.

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de lire notre commentaire et que la sagesse puisse guider l'ensemble de tous les intervenants pour une l'établissement d'une politique juste et équitable pour tous.

Monsieur Daniel Sicotte

Directeur général de la **Commission scolaire des Bois-Francs**

«C'est une belle condamnation à vie de jouer de la musique. La musique est à l'esprit ce que le sport est au corps. Il faut réussir à trouver l'équilibre. Ne lâchez pas, ce n'est pas facile de jouer, mais ce que vous vivez, c'est un avantage, une valeur ajoutée qui vous suivra.»

Tiré de l'allocution de Monsieur Sicotte lors de la conférence de presse du lancement des activités des harmonies primaires de Victoriaville lors de la rentrée 2013-2014.

Madame Marie-Josée Robichaud

Enseignante spécialiste en musique au niveau primaires **Commission scolaire des Trois-Lacs**

Travaillant dans le contexte particulier d'enseignement d'une spécialité à l'école primaire depuis une quinzaine d'année, j'ai d'abord accueilli la parution d'un Livre vert sur l'activité physique comme une très bonne nouvelle. Je pensais qu'enfin, on cesserait de mettre tout le poids de la santé des enfants sur les épaules de l'école. Les parents et la communauté devraient maintenant mettre l'épaule à la roue. Mais j'ai été déçue et choquée d'apprendre que lors de la journée de consultation du

20 juin dernier, à Québec, les représentants des éducateurs physiques en milieu scolaire ont demandé d'augmenter leur temps d'enseignement à 150 minutes hebdomadaires. Comme enseignante spécialiste en musique, convaincue des bienfaits inestimables de la pratique collective de la musique pour les enfants aussi bien sur leur motricité, le développement de leur cerveau¹, leur confiance, l'amélioration de leur habileté en lecture, que sur leur santé physique (j'expliquerai ce point dans la deuxième partie de mon commentaire), je suis très inquiète de voir cette demande se concrétiser sans aménagements majeurs de la répartition des temps d'enseignement prescrits ou suggérés selon les disciplines. C'est donc en tant qu'enseignante et musicienne que je me suis sentie interpellée à vous transmettre mes réflexions sur cette récente parution. Les politiques qui en découleront affecteront nécessairement ces deux sphères de ma vie, ainsi que celle de mes enfants.

Mon commentaire sera divisé en deux volets : la place de l'enseignement de l'éducation physique à l'école primaire et ses conséquences sur le temps d'enseignement des disciplines artistiques; ensuite, les dangers d'une classification des loisirs « physiquement actifs » selon certains préjugés sans considérer sérieusement les études scientifiques sur le sujet.

La place de l'enseignement de l'éducation physique à l'école primaire et ses conséquences sur le temps d'enseignement des disciplines artistiques en général et sur celui de la musique en particulier

Dans les dix dernières années, le milieu scolaire québécois a subi une énorme pression à propos des problèmes de santé publique (obésité, diabète de type 2, etc.) et du temps d'enseignement consacré à l'éducation physique dans l'horaire hebdomadaire des élèves. Les médias n'ont cessé de relayer les informations venant soit du milieu médical, soit de celui des éducateurs physiques, à l'effet que le remède à ces maux commençait assurément par davantage d'éducation physique à l'école. Personne n'est contre la vertu. Les 120 minutes hebdomadaires suggérées par le MELS sont donc devenues obligatoires et nécessaires dans la tête de bien des acteurs du milieu scolaire et du public en général. Si on arrête l'explication ici, cela ne pose guère problème : nos enfants doivent bouger plus donc nous leur ajoutons de l'éducation physique à l'école. La solution est simple, logique et positive.

Par contre, jamais les médias n'ont mentionné que le temps ajouté à cette discipline doit être enlevé à une autre. Il s'agit, ni plus ni moins, de déshabiller Jean pour habiller Jacques et il n'y a que 2 choix pour cette ponction : la langue seconde (l'anglais) ou la discipline artistique donnée par un spécialiste (dans le cas de mon école, la musique). Ces trois disciplines importantes doivent obligatoirement se partager 4,5 heures d'enseignement par des spécialistes, par semaine. Si nous divisons ces heures par trois, nous obtenons 90 minutes par matière et non pas 120, ni 150 minutes. Lorsqu'une école offre 120 minutes d'éducation physique, c'est qu'elle enlève 30 minutes à l'une des deux autres. Considérant que l'apprentissage précoce de l'anglais fait lui aussi de plus en plus sa place dans l'opinion publique, le temps d'enseignement de la musique (ou d'un autre art) est souvent réduit comme peau de chagrin, parfois jusqu'à disparaître en dépit du fait que les arts sont un des domaines généraux de formation du Renouveau pédagogique et que les élèves doivent en avoir deux à leur horaire hebdomadaire.

De plus, la musique avait déjà subi des coupures de temps lorsque l'enseignement de l'anglais avait été ajouté en troisième année d'abord, et par la suite à partir de la première année...

Je ne suis pas opposée à ce que les élèves québécois fassent beaucoup d'activité physique à l'école. Je suis plutôt contre le fait que nous les privions, à cette fin, de la richesse inestimable d'un langage artistique bien vécu, bien enseigné, qui leur procurerait santé² (de plus en plus de recherches sont disponibles sur ce point), plaisir, expression, confiance, une amélioration prouvée scientifiquement de leurs apprentissages dans les autres matières scolaires³ et une baisse du taux de décrochage⁴, celle-ci étant encore plus prononcée en milieu défavorisé.

Je vous demande avec insistance, si vous avez l'intention d'accéder à cette demande de 150 minutes d'enseignement de l'éducation physique à l'école, de trouver une solution pour que celle-ci ne se fasse plus au détriment du temps d'enseignement des arts, en particulier de la musique, que j'ai à coeur de défendre. Nos enfants méritent mieux qu'une légère introduction qui ne les fait pas bénéficier de tous les apports positifs que la musique peut leur apporter. Dans ma pratique professionnelle, j'ai pu expérimenter qu'un temps de 90 minutes par semaine permet de respecter le programme de formation élaboré par le MELS et donne la chance aux enfants de faire de réelles expériences musicales riches et bénéfiques.

Les dangers d'une classification des loisirs « physiquement actifs » selon certains préjugés

En premier lieu, je désire souligner que je suis tout à fait en accord avec le constat qu'il faille que les loisirs fassent partie intégrante de cette politique. À tout âge, ceux-ci sont une part importante de ce que nous appelons les saines habitudes de vie. Par contre, la possibilité que nos préjugés, individuels ou collectifs, viennent colorer cette partie de la politique future est bien réelle. Comment définir un loisir « physiquement actif » qui contribuera à ce que nous soyons, dans dix ans, une des nations les plus en forme du monde?⁵

Ainsi, les loisirs sont des activités de nature variée auxquelles on se consacre volontairement pendant son temps libre. Le terme loisir est donc multidimensionnel; on pense par exemple aux loisirs de plein air, touristiques, culturels et scientifiques. Il existe des loisirs physiquement actifs, appelés aussi activités physiques de loisir ou activités récréatives physiquement actives, et d'autres qui le sont moins (ex. : chant choral, échecs, peinture).⁶

Pour moi qui suis musicienne et qui ai pratiqué le chant choral pendant plusieurs années, cet extrait du Livre vert m'a laissée perplexe. Si on y pense un peu, le chant se produit uniquement avec le corps, et avec le corps en entier, sans aucun autre accessoire. Jamais il ne me serait venu à l'esprit de le placer dans les loisirs moins actifs en compagnie des échecs.

D'ailleurs, les chercheurs montréalais Daniel J. Levitin et Mona Lisa Chanda ont fait récemment l'analyse de 400 articles scientifiques publiés au sujet de la neurochimie de la musique. Une de leur conclusion est que (...) les séances de chant font augmenter le taux d'immunoglobuline A, un anticorps se trouvant dans les muqueuses et agissant comme première ligne de défense contre les bactéries (...)⁷. Il me semble donc approprié de considérer ce loisir comme ayant un grand impact sur la santé, même si au premier regard, plusieurs l'auraient plutôt placé dans la catégorie « sédentaire » moins utile à l'amélioration et au maintien d'une bonne santé physique.

Et pour ceux qui doutent encore, regardez les pianistes, chefs d'orchestre, joueurs de batterie, etc., à la fin d'une de leur prestation... ne pratiquent-ils pas tous une activité cardio-vasculaire?

L'automne dernier, j'ai eu la chance d'assister à une conférence de la chercheuse anglaise Andrea Creech en visite à Québec dans le cadre du congrès FAMEQ 2012 « L'apprentissage de la musique: son apport pour la vie de l'apprenant du XXIe siècle ». Sa recherche portait sur les loisirs des personnes âgées. Elle démontrait que les personnes âgées faisant partie d'un groupe de percussions présentaient de meilleures performances aux plans social, cognitif, émotionnel et de la santé que celles des groupes témoins participant par exemple à des groupes d'artisanat ou des clubs sociaux⁸.

Toutes ces recherches sont sérieuses, rigoureuses et récentes. Nous avons la chance d'avoir présentement au Québec plusieurs chercheurs qui travaillent sur le cerveau et la musique. Leurs découvertes sont précieuses, fascinantes et facilement accessibles grâce à leur proximité. En plus de M. Levitin qui dirige ses recherches depuis l'Université McGill, nous pouvons ajouter le nom de madame Isabelle Peretz qui travaille à partir du laboratoire BRAMS de l'Université de Montréal parmi les leaders mondiaux de ce domaine de recherche.

Ce n'est pas le but ici de faire un relevé complet de la littérature sur le sujet mais permettez-moi de citer les conclusions de deux autres études qui abondent dans le même sens que les précédentes : comparés aux groupes contrôles, les participants à une activité musicale rapportent moins de problèmes de santé, moins de chutes, moins de visites chez le médecin et une moins grande utilisation de médicaments (Cohen, 2006, 2007); Faire de la musique peut protéger contre le déclin cognitif (Tesky, Thiel, Banzer and Pantel, 2011).

Cette deuxième partie de mon commentaire vise à stimuler une réflexion profonde à propos des loisirs qui ont un apport positif à la forme physique et à la santé de toutes les couches de la population. Suite à ma lecture du Livre vert, j'ai la crainte qu'un clivage entre les différents loisirs soit appliqué à la hâte et basé sur des critères erronés et trop simples. Comme je suis musicienne, mon expérience m'a portée à donner la musique en exemple et à citer les recherches récentes sur le sujet. Mais cette réflexion devrait, selon moi, s'étendre également à d'autres domaines. Je donnerai seulement deux exemples : les cours de cuisine et la création et l'entretien d'un potager. Apprendre à cuisiner plutôt que de consommer des produits commerciaux peut avoir d'énormes conséquences positives sur la santé et la forme physique. Le faire avec des produits plus frais et plus sains provenant de son potager, c'est encore plus bénéfique.

Je suis très heureuse d'apporter mon humble contribution à cette large réflexion sur la forme physique et la santé de la population du Québec. Les futures politiques qui en découleront auront une influence certaine sur nos vies et, par-dessus tout, sur celles de mes garçons. Je vous félicite du travail déjà accompli et vous encourage à continuer tout en ayant à l'esprit d'appuyer vos décisions sur des bases solides, comme la recherche scientifique et les expérimentations sérieuses, plutôt que sur des lieux communs ou l'influence d'un quelconque groupe de pression. J'ai confiance au processus que vous utilisez en impliquant directement la population dans cette large réflexion. Je tiens à vous remercier de permettre aux gens qui le souhaitent, comme moi, d'y participer. J'imagine que les mémoires et commentaires que vous recevez sont stimulants et aident à cerner clairement les besoins de la population et à trouver les meilleures solutions pour y répondre.

Je vous remercie d'avoir consacré une partie de votre temps à lire ce commentaire et je vous assure de mon entière collaboration à votre démarche.

¹ Skoe E, Kraus N. (2012) « A Little Goes a Long Way : How the Adult Brain is Shaped by Musical Training in Childhood » Journal of Neuroscience 32(34):11507-11510

² Chanda Mona Lisa and Daniel J. Levitin. (2013) Trends in Cognitive Sciences: The neurochemistry of music, Department of Psychology, McGill University, Montreal, Quebec, Canada, Volume 17, Issue

³ Journal Metro, 6 août 2013, par Catherine Girouard

⁴ Firme de recherche canadienne Hill Strategies, www.HillStrategies.com

⁵ Citation, Madame Pauline Marois, Première ministre du Québec, Discours d'ouverture de la 40e législature de l'Assemblée nationale « Un Québec pour tous »

⁶ Livre vert : Le goût et le plaisir de bouger, vers une politique nationale du sport, du loisir et de l'activité physique (2013) gouvernement du Québec, p.2

⁷ Journal metro 8 avril 2013 par Roxanne Léouzon

⁸ Creech, Amanda. Les relations interpersonnelles entre le professeur d'instrument et l'élève au fil des âges. Conférence présentée à Québec dans le cadre du congrès de la FAMEQ 2012

Monsieur Gaétan Fortin

Coordonnateur du programme musical de l'École Saint-Edmond de Greenfield Park

Je vous écris car j'ai des inquiétudes face à l'exclusion de la musique au sein du projet de politique nationale du loisir. Je suis enseignant en musique au secondaire depuis plus de vingt ans et actuellement coordonnateur musical à l'École secondaire Saint-Edmond à Greenfield Park.

Lorsque j'ai commencé ma carrière dans l'enseignement de la musique, je ne pensais pas que l'apprentissage musical était destiné à tous mais plutôt à ceux qui en démontraient de l'intérêt. J'avais tort car, après avoir vécu bon nombre de situations dans ma carrière, je suis maintenant convaincu que toutes les personnes de notre société devraient vivre au moins une fois l'expérience de la musique de grand ensemble. De nombreuses études témoignent d'ailleurs des impacts positifs de cette pratique.

Mais il y a plus. La musique est une activité où la compétition est surtout avec soi-même. La musique est inclusive et demande à rassembler plutôt que diviser. Il n'y a pas d'ennemi ni de rival. Alors que certains jeunes diminuent leur pratique sportive car ils ne se considèrent pas performants, il est important d'offrir d'autres alternatives comportant autant (sinon plus) de bienfaits. La musique étant un art de performance, elle permet à ceux qui la pratiquent de se réaliser tout autant dans l'action et cela, parfois pour le reste de leur vie.

La satisfaction que procure la pratique d'une activité créative telle que la musique me semble essentielle à considérer et surtout à inclure dans une future politique nationale du loisir. Omettre la musique équivaut à créer un déséquilibre dans le développement de l'être humain en n'alimentant pas suffisamment cet «esprit sain» dans un corps sain.

Enfin, la musique d'ensemble, tel que pratiqué dans nos écoles secondaires devraient être, selon moi, obligatoire pour tous les jeunes, au moins durant la première année du secondaire car, expériences faites, beaucoup d'enfants n'ayant jamais démontré d'intérêt auparavant y ont découvert une nouvelle activité qui a enrichi notablement leur vie. Ne privez pas nos jeunes de cette opportunité.

Pour terminer, la musique est partout et bonne pour l'être humain, ceux qui n'y ont pas eu accès en éprouvent souvent des regrets. Les écoles, de par leur mission éducative de socialisation, sont des lieux privilégiés de découvertes de cette activité et il faut maximiser l'accessibilité si on veut un Québec meilleur et plus fort pour demain.

Madame Lucie Barrette

Musicienne au sein de l'**Harmonie Leonardo Da Vinci**

Je comprends qu'avec votre livre vert, vous voulez prôner la bonne santé par l'activité physique, c'est très important d'être actif... Mais avez-vous pensé à la santé mentale, avec le stress de la vie... La musique (depuis que je suis toute jeune) m'aide à garder cet équilibre dans la vie. Ayant des problèmes de santé (malformation aux genoux), je reste active physiquement du mieux que je le peux. Je peux même dire que dans ma jeunesse, c'est grâce à la musique que j'ai trouvé une forme d'activité physique qui me convenait malgré mes problèmes de genoux, le corps de clairon m'a gardé en forme pendant plusieurs années, je défie n'importe qui de jouer de la musique en marchant... c'est du cardio et du musculaire...

De plus, ayant vécu dans un quartier défavorisé, la musique à l'école secondaire a permis à plusieurs jeunes de mon école de combattre le décrochage... La musique (les arts) est un exutoire pour un jeune à l'école, c'est parfois, ce qui permet de rester jusqu'à la fin, d'endurer ses difficultés et même d'avoir un répit de ses difficultés pendant l'année scolaire. Ce ne sont pas tout les étudiants qui ont une affinité avec l'éducation physique comme ce ne sont pas tout les étudiants qui ont une affinité avec les arts, il faut trouver un juste milieu pour répondre à la clientèle et c'est bien comme ça, vous voulez plus d'implication dans les sports, formé des ensembles musicaux pour encourager vos sportifs... regarder l'université de Montréal avec sa Drumline des Carabins... En plus de mettre de l'ambiance dans les compétitions, ils servent de modèles pour bien des jeunes... Pourquoi ne pas faire la même chose au niveau secondaire???

La musique n'est pas simplement un petit loisir, certaines personnes joueront de la musique jusqu'à leur mort, ça fait 27 ans que je suis musicienne et je compte bien continuer jusqu'à ma mort. La musique a sa place dans les écoles et dans les loisirs

Jean Bilodeau

Directeur musical de l'**Harmonie Grande-Rivière de Gatineau**

Le lobby du sport est vraiment fort ! J'espère que le ministère va réagir à cela. Je ne comprends pas que la musique d'ensemble a toujours eu cette incompréhension. Il va nous balayer et on va revenir comme il y a 40 à 50 ans dans le milieu scolaire surtout au niveau secondaire. Il faudrait un lobby fort pour la musique (instrumentale) comme pour celui du sport qui s'est mobilisé depuis quelques années.

Pierre Lainesse

Enseignant en musique et directeur musical des harmonies **La Fugue** et **Le Prélude de Gatineau**

Malheureusement, je ne suis pas surpris. Tout pour l'activité physique et le sport et rien pour les activités artistiques. J'encourage le Conseil québécois du loisir ou la FHOSQ à instaurer une pétition en ligne sur le site de l'assemblée nationale. Mon sport d'équipe, c'est la musique d'ensemble.

Benoit Laparé

Musicien au sein de l'**Orchestre d'harmonie Leonardo-Da Vinci de Montréal**

L'avenir des activités musicales et artistiques de nos jeunes et des citoyens en général pourrait être compromise. Pour certains, le sport est important mais pour d'autres la musique l'est tout autant. Il y a de la place pour tous. C'est un choix de société auquel nous devons prendre part.

Jacques Pelletier

Musicien au sein de l'**Harmonie senior de Victoriaville**

Tout à fait d'accord. Parlant d'activités physiques, s'ils pensent que ce n'est pas physique de jouer de la trompette, qu'ils y viennent s'essayer.

J'ai vu dans des écoles où j'ai donné des «Classes de maître», des étudiants à qui on fournissait des clarinettes au bec cassé, des saxophones avec des tampons manquants, des trompettes et des

trombones aux coulisses figées et un directeur d'école qui s'en excusait en disant qu'il manquait de budget. Je lui ai demandé s'il trouverait des budgets pour l'enseignement du Basketball sans ballon, du Baseball sans boule, de la natation sans eau, etc.

C'est à partir de ce genre d'aberrations qu'il faut commencer à les convaincre de quoi que ce soit. On part de loin, mais cette demande de mobilisation devrait être soutenue autant que possible. Bravo à la FHOSQ, ne lâchez pas.

Priscille Lafontaine

Musicienne au sein de l'**Harmonie de Granby**

Je nous souhaite en tant que musiciens et artistes que de nombreux professionnels musiciens/ chanteurs fassent de la publicité pour cet art complet qu'est la musique! La musique est un art bruyant, il faut se faire entendre! Nous pouvons être des musiciens en forme!

Il n'est plus temps d'accorder nos instruments séparément, il est temps ensemble de jouer faire entendre notre symphonie!

Isabelle Rousseau

Enseignante en musique et directrice musicale des **Ensembles des Estacades de Trois-Rivières**

J'ai lu le livre vert...le malaise est grand! L'ouverture de la part MELS et les rencontres avec les représentants de la FAMEQ et des autres associations des arts n'étaient-elles que de la poudre aux yeux?

Notre vision des enjeux

Tel que stipulé par le MELS sur le site de la consultation en ligne :

« Quatre enjeux sont présentés comme les points d'ancrage des orientations de la politique nationale du sport, du loisir et de l'activité physique. Des orientations sont proposées pour indiquer la direction générale que le gouvernement souhaite prendre pour résoudre les problèmes et relever avec tous les acteurs les défis qui sont inhérents à chaque enjeu. Elles servent également à établir des priorités d'action qui marqueront l'intervention du gouvernement dans l'avenir. Il est important que les orientations soient solidement et clairement arrimées à la vision et aux valeurs puisqu'elles assureront la cohérence de l'action. »

▪ L'ACCESSIBILITÉ

La FHOSQ entend *l'accessibilité* dans une perspective d'une population active physiquement et socialement. Si la politique découlant du Livre vert néglige toute la notion des loisirs pour ne se concentrer que sur les sports et l'activité physique, des milliers de pratiquants risquent de voir l'accessibilité à leur activité favorite diminuée.

Nous avons une réelle crainte que l'accessibilité soit fragilisée, déjà que le sport prend beaucoup de place dans les écoles et que la Réforme y a causé des ravages au niveau des arts. La FHOSQ, telle une fédération sportive, est tout à fait capable d'offrir un continuum de la pratique - du primaire presque jusqu'aux portes des CHLSD - tout en ayant une structure légère mais bien soutenue par un formidable apport des bénévoles. Contrairement au sport qui se morcelle, se divise et se dédouble en de nombreuses structures tout au long de l'évolution de la pratique...

Et tous les autres aspects risquent ainsi d'en souffrir : la qualité (et l'offre) des expériences, la valorisation (de la pratique, du rayonnement et de l'engagement bénévole) et la concertation (alors que des acteurs extérieurs au sport seront laissés de côté).

▪ LA QUALITÉ DES EXPÉRIENCES

Nous croyons profondément que la pratique régulière de la musique d'ensemble formait des citoyens actifs tout au long de leur vie. Et que pour nous, c'est ÇA aussi DES SAINES HABITUDES DE VIE!

À titre d'exemple : André Isabelle, musicien au sein de l'Harmonie Calixa-Lavallée de Sorel-Tracy vient d'être honoré par son harmonie pour 50 ans d'engagement continu. Il avait également pratiqué sa passion au sein d'un autre ensemble durant une quinzaine d'années auparavant. Monsieur Isabelle pratique encore régulièrement à la maison de crainte de perdre sa place de 1^{ère} clarinette, « chaise » qu'il est fier d'occuper et à laquelle il tient profondément. Âgé de 75 ans, Monsieur Isabelle fait le ménage et/ou effectue diverses tâches au local en compagnie de d'autres « vieux » à chaque semaine. Il ne faut surtout pas lui dire qu'il n'était pas actif. Il pourrait en être très insulté et fâché...

▪ LA VALORISATION

Laissez-nous vous rappeler que la FHOSQ organise un événement annuel (basé sur la compétition et l'élite comme le sport) plus gros que les Jeux du Québec!

Nous favorisons l'excellence et le rayonnement du Québec par les artistes issus de notre milieu tels Grégory Charles ou Simple Plan. Par contre, contrairement au sport, nos "athlistes" ne participent pas à des olympiques (restent attachés à leur fédé sportive), ils deviennent pros et relèvent ensuite de la Guilde. Mais ça ne veut pas dire que leurs racines ne proviennent pas de chez-nous!

Et si on fait un peu d'humour, peut-être devrions-nous changer le nom des programmes de concentration musique en **SpARTs-études** pour rester dans les lignes de la politique...;-)

- **LA CONCERTATION**

Nous ne pouvons que souhaiter qu'il en découlera une vraie politique interministérielle! La FHOSQ relève du MCC en tant qu'organisme de loisir culturel, une partie importante de nos membres relève du MELS et considère faire de l'éducation, une autre partie relève du Loisir municipal et considère faire de la culture, bref, une cohésion interministérielle est importante et cruciale pour que le citoyen ne s'y perde pas et n'y perde pas au change!

En bref

Une véritable politique nationale inclusive des diverses dimensions du loisir, du sport et de l'activité physique permettrait la continuation de tous ces aspects et éviterait le piège de la démobilité et de la dévalorisation d'activités autre que le sport et l'activité physique.

Notre proposition

Orientations proposées

(libellé actuel – tableau synoptique p. 29)

Et si le Livre vert s'ouvrait aux **activités culturelles?**

(libellé proposé par la FHOSQ ;-)

Et si le Livre vert était inclusif?

(libellé souhaitable pour tous)

ENJEU 1 : L'accessibilité

- 1.1 Initier tous les jeunes, dès le début du parcours scolaire, au plaisir de la pratique d'une vaste gamme d'activités physiques, récréatives et sportives.

*Initier tous les jeunes, dès le début du parcours scolaire, au plaisir de la pratique d'une vaste gamme d'activités **culturelles incluant les activités musicales**.*

Initier tous les jeunes, dès le début du parcours scolaire, au plaisir de la pratique d'une vaste gamme d'activités physiques et de loisir.

- 1.2 Offrir aux citoyens et citoyennes des environnements et des conditions favorables à l'intégration d'activités physiques de diverses formes dans leurs habitudes de vie.

*Offrir aux citoyens et citoyennes des environnements et des conditions favorables à l'intégration d'**activités culturelles incluant les activités musicales** de diverses formes dans leurs habitudes de vie.*

Offrir aux citoyens et citoyennes des environnements et des conditions favorables à l'intégration d'activités physiques et de loisir de diverses formes dans leurs habitudes de vie.

- 1.3 Adapter l'offre de services aux besoins et aux capacités des personnes, des groupes ou des communautés qui éprouvent des difficultés ou des limites particulières.

*Adapter l'offre de services aux besoins et aux capacités des personnes, des groupes ou des communautés qui éprouvent des difficultés ou des limites particulières, **incluant des troubles d'apprentissage**.*

Adapter l'offre de services aux besoins et aux capacités des personnes, des groupes ou des communautés qui éprouvent des difficultés ou des limites particulières, incluant des troubles d'apprentissage.

- 1.4 Assurer aux athlètes de haut niveau et à la relève le soutien technique, professionnel et financier leur permettant d'exceller sur les scènes sportives canadienne et internationale.

*Assurer aux **artistes** de haut niveau et à la relève le soutien technique, professionnel et financier leur permettant d'exceller sur les scènes artistiques canadienne et internationale.*

Assurer aux athlètes, aux artistes et aux pratiquants de haut niveau et à la relève le soutien technique, professionnel et financier leur permettant d'exceller sur les scènes canadienne et internationale.

ENJEU 2 : La qualité des expériences

- 2.1 Offrir un encadrement de qualité, adapté à l'état et au développement de la personne, qui favorise tant le plaisir et l'accomplissement personnel que l'atteinte de l'excellence.

Offrir un encadrement de qualité, adapté à l'état et au développement de la personne, qui favorise tant le plaisir et l'accomplissement personnel que l'atteinte de l'excellence.

Offrir un encadrement de qualité, adapté à l'état et au développement de la personne, qui favorise tant le plaisir et l'accomplissement personnel que l'atteinte de l'excellence.

- 2.2 Assurer des conditions sécuritaires et éthiques qui soient respectueuses des personnes et de leurs capacités.

Assurer des conditions sécuritaires et éthiques qui soient respectueuses des personnes et de leurs capacités.

Assurer des conditions sécuritaires et éthiques qui soient respectueuses des personnes et de leurs capacités.

ENJEU 3 : La valorisation

- 3.1 Valoriser l'importance et les effets bénéfiques de la pratique régulière d'activités physiques, récréatives et sportives auprès de l'ensemble des citoyens et citoyennes.

*Valoriser l'importance et les effets bénéfiques de la pratique régulière d'activités **culturelles incluant les activités musicales** auprès de l'ensemble des citoyens et citoyennes.*

Valoriser l'importance et les effets bénéfiques de la pratique régulière d'activités physiques et de loisir auprès de l'ensemble des citoyens et citoyennes.

- 3.2. Promouvoir l'excellence sportive et les succès individuels ou collectifs qui peuvent donner le goût de bouger et contribuer au rayonnement du Québec partout dans le monde.

*Promouvoir l'excellence **culturelle** et les succès individuels ou collectifs qui peuvent donner le goût **de pratiquer et de créer** et contribuer au rayonnement du Québec partout dans le monde.*

Promouvoir l'excellence et les succès individuels ou collectifs qui peuvent donner le goût de pratiquer (ou d'être actif physiquement et en loisir?) et contribuer au rayonnement du Québec partout dans le monde.

ENJEU 4 : La concertation

- 4.1 Veiller à ce que les actions soient cohérentes et reposent sur un partage clair des rôles et des responsabilités des acteurs à l'échelle nationale, régionale et locale.

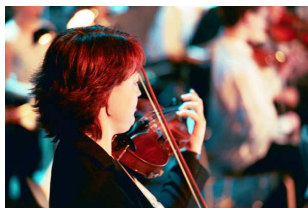
*Veiller à ce que les actions soient cohérentes et reposent sur un partage clair des rôles et des responsabilités des acteurs à l'échelle nationale, régionale et locale **en plus d'assurer une cohésion interministérielle.***

Veiller à ce que les actions soient cohérentes et reposent sur un partage clair des rôles et des responsabilités des acteurs à l'échelle nationale, régionale et locale en plus d'assurer une cohésion interministérielle.



FESTIVAL
des
et
HARMONIES
ORCHESTRES
SYMPHONIQUES
du QUÉBEC

www.festivaldesharmonies.com



CONCOURS
solistes &
petits ensembles

www.concourssolistes.com



FHOSQ

www.fhosq.org

Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec

4545, ave Pierre-de Coubertin Montréal (Québec) H1V 0B2

Téléphone : (514) 252-3026 / Télécopieur : (514) 252-3115

Courrier électronique : info@fhosq.org

La Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec est membre de

Conseil québécois du loisir (CQL) / www.loisirquebec.com

Association canadienne des harmonies (CBA) / www.canadianband.ca

La Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec est partenaire de

Fédération des musiciens éducateurs du Québec (FAMEQ) / www.fameq.org

Fédération des associations musicales du Québec (FAMQ) / www.famq.org

Alliance des chorales du Québec (ACQ) / www.chorale.qc.ca

Coalition pour l'éducation en musique au Canada (CMEC) / www.coalitionformusiced.ca

World Association for Symphonic Bands and Ensembles (WASBE) / www.wasbe.com